

[LE MARCHÉ DU LUNDI]

09 OCTOBRE 2023

ecofi Actifs pour le futur

François LETT

Directeur du département éthique et solidaire

L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) vient d'actualiser son scénario « Net Zero » d'ici 2050

Pour mémoire, ce scénario a pour ambition de décrire le chemin à suivre pour que le secteur de l'énergie parvienne à des émissions nettes de CO₂ nulles d'ici à 2050 en déployant un large éventail de technologies énergétiques propres. Le respecter, permettrait de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C environ en 2100.

Le nouveau scénario Net Zero Emissions 2023 (NZE 2023) tient compte des derniers développements dans les technologies vertes. L'augmentation des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de méthane et l'augmentation de l'électrification grâce aux technologies disponibles aujourd'hui permettraient de réaliser plus de 80% des réductions d'émissions nécessaires d'ici à 2030.

Dans son scénario actualisé, l'AIE anticipe que « la consommation mondiale d'énergie serait environ 8% plus faible en 2050 qu'aujourd'hui, tout en satisfaisant les besoins d'une économie deux fois plus importante et d'une population de 2 milliards de personnes supplémentaires ».

Elle prévoit un système énergétique s'appuyant en 2050 aux deux tiers sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bioénergies, géothermie, hydroélectricité), tandis que la part des énergies fossiles chuterait à un peu plus de 20% (contre près de 80% à l'heure actuelle). La part du nucléaire progresserait quant à elle de près de 5% en 2020 à environ 11% en 2050. Cette évolution envisagée par l'AIE profiterait en premier lieu au solaire qui deviendrait la principale source d'énergie en 2050, satisfaisant alors près de 20% des besoins énergétiques mondiaux.

Dans le scénario actualisé, la consommation de pétrole chuterait de 75% entre 2020 (près de 90 millions de barils par jour) et 2050 (24 Mb/j), celle de gaz naturel de 55% et celle de charbon de 90%. Sujet très détonnant lors de la présentation du rapport « il n'y aurait plus de nouveaux champs pétroliers et gaziers dont le développement serait approuvé » au-delà des projets déjà engagés en 2021.

L'AIE s'appuie, d'ici à 2030, sur des technologies actuellement disponibles.

En revanche, elle mise sur des technologies « au stade de la démonstration ou du prototype » pour contribuer pour moitié à la réduction des émissions de CO₂ à l'horizon 2050 (batteries plus performantes, électrolyseurs pour produire de l'hydrogène, etc.).

L'électricité compterait pour près de la moitié de la consommation mondiale d'énergie à l'horizon 2050 (contre près d'un cinquième à l'heure actuelle), « jouant un rôle central dans les différents secteurs, des transports aux bâtiments et à l'industrie ». D'ici à 2030, l'électrification du système énergétique devrait entre autres faire plus que tripler les investissements annuels dans les réseaux électriques (820 milliards de dollars par an en 2030).

La production mondiale d'électricité devrait être multipliée par 2,5 d'ici à 2050. A cet horizon, près de 90% de la production reposerait sur les énergies renouvelables dans le scénario NZE 2023, le nucléaire fournissant le complément de production. Les défis associés à cette très forte croissance des filières renouvelables demeurent cependant très nombreux (variabilité de la production et besoins de métaux rares notamment).

Enfin, l'AIE appelle les industriels et les décideurs politiques à être « réalistes » sur l'ampleur du rôle de la capture de carbone. Le scénario NZE 2023 prévoit que 170 MtCO₂ soient capturés en 2030. Or les projets annoncés aujourd'hui ne représentent qu'à peine 15 MtCO₂ capturés.

Fatih Birol, Directeur Exécutif de l'AIE, ajoute même : « retirer du carbone de l'atmosphère est très coûteux. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour d'abord cesser d'en introduire dans l'atmosphère ».

#ISR

“

L'AIE APPELLE LES INDUSTRIELS ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES À ÊTRE « RÉALISTES » SUR L'AMPLEUR DU RÔLE DE LA CAPTURE DE CARBONE. ”



Identifiant unique REP
Papiers n°FR308133_03SANF

Le présent document est fourni par Ecofi, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 97-004, société anonyme immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 999 990 369. Siège social : 12 boulevard de Pesaro / CS 10002 92024 Nanterre Cedex